

# Les « hommes barbus » de Lyon

## *The « hommes barbus » from Lyon*

ROBERT VERGNIEUX<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup>Égyptologue, Membre associé - UMR Archéosciences - vergnieux@yahoo.fr

Citation : Vergnieux R., 2022. Les « hommes barbus » de Lyon. *Colligo*, 5(1). <https://revue-colligo.fr/?id=78>.

### MOTS-CLÉS

<i>hommes barbus</i>	<i>Lyon</i>
<i>Tortue</i>	<i>Louis Lortet</i>
<i>palette à fard</i>	<i>Gebelein</i>

### KEY-WORDS

<i>hommes barbus</i>	<i>Lyon</i>
<i>turtle</i>	<i>Louis Lortet</i>
<i>slate cosmetic palettes</i>	<i>Gebelein</i>

**Résumé** : Les collections égyptiennes de Lyon conservent des œuvres marquantes pour l'histoire des collections mais aussi pour la période prédynastique dont elles sont issues. Cet article est l'occasion de revenir sur les statues des « hommes barbus » qui sont deux objets emblématiques des collections lyonnaises d'égyptologie.

**Summary**: The Egyptian collections of Lyon preserve significant works for the history of the collections but also for the predynastic period from which they come. This article is an opportunity to return to the statues of "hommes barbus" which are two emblematic objects from the Lyon collections of Egyptology.

## Introduction

Le choix, de réaliser un numéro de la revue *Colligo* dédié à l'Égypte est pour moi l'occasion de revenir sur d'agréables souvenirs associés au muséum d'histoire naturelle de Lyon avant qu'il ne s'intègre dans le musée des Confluences. C'est aussi le moment de revenir sur des œuvres marquantes tant pour l'histoire des collections égyptiennes de Lyon que pour la période prédynastique dont elles sont issues.

Mon premier contact date de 1961, mon grand-père Auguste Vergnieux (1897-1969) m'avait alors accompagné au muséum dans le but de me présenter monsieur Jean Battetta (1909-1996)<sup>1</sup>. À notre arrivée, après avoir expliqué le pourquoi de notre visite, nous avons été conduits depuis l'accueil à travers les grandes salles majestueuses du musée jusqu'à une toute petite porte dérobée. Elle s'ouvrit sur un petit atelier où monsieur Battetta nous attendait. Mon grand-père le connaissait des pentes de la Croix-Rousse. L'homme de science me montra en détail le moulage d'une molaire de mammoth qu'il était en train de réaliser pour l'expédition à un confrère étranger. Monsieur Battetta, bien que je n'eusse alors que onze ans, me parla avec délicatesse de son métier et de ses recherches. Il était membre de la *Société*

*Linnéenne de Lyon*. Pour donner suite à notre visite, j'ai assisté aux réunions « de la linnéenne » pendant plusieurs années. L'intrusion dans les coulisses d'un musée ne fut pas étrangère à ma vocation qui s'orienta vers les temps anciens, l'archéologie puis l'égyptologie.

C'est dans les années 1970 que mes pas me conduisirent à nouveau au muséum. Roland Mourer, alors conservateur au département des Sciences de l'Homme (voir David, 1997 : 38), m'accorda toute sa confiance ainsi qu'un libre accès aux collections égyptiennes (**Fig. 1**).

1. Dictionnaire historique des membres de la société linnéenne de Lyon et des sociétés botanique de Lyon et d'anthropologie de Lyon réunies (<https://www.linneenne-lyon.org/depot6/6-348.pdf>, consulté le 1<sup>er</sup> avril 2022).

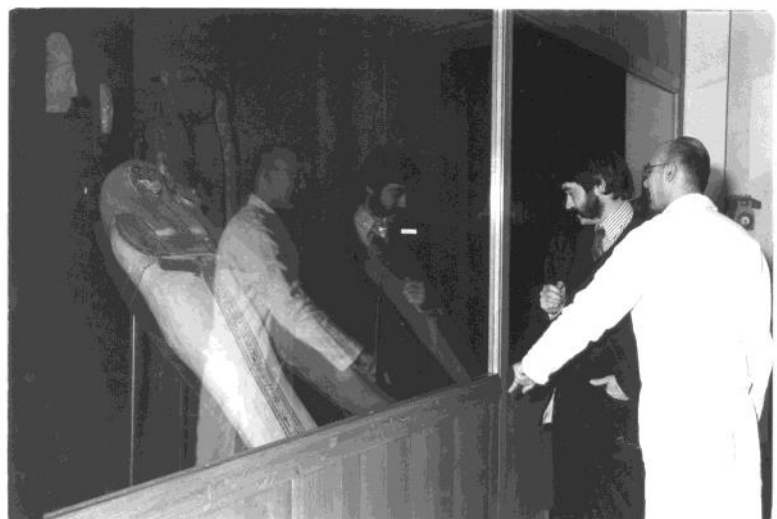


Fig. 1. Roland Mourer et l'auteur devant l'une des vitrines des salles égyptiennes du muséum d'histoire naturelle de Lyon - 1977. © G. Juge.

2. C'est dans ces conditions que j'eus accès à un manuscrit inédit du Dr Lortet sur ses fouilles de Karnak (Vergnieux 1982a) et que je pus à loisir étudier la collection d'oushebtî (Vergnieux, 1982b).

3. Une réorganisation des salles d'Égyptologie a eu lieu en 1977 (David, 1997 : 37).

4. Dépôt du Louvre, voir David, 1997, *idem*.

5. La presse régionale ayant titré sur l'« Arrivée du Sphinx, tout en camion ! ».

6. Pour Louis Lortet, cf. Rabolt 2015 ; pour Claude Gaillard, cf. Viret 1946.

7. Des prospections systématiques sont entreprises à l'heure actuelle sur l'ensemble du site ; cf. Ejsmond *et al.*, 2017.

8. Au sujet de l'importance des vestiges de cette période provenant de Gébelein, cf. Ejsmond, 2018.

9. Lortet précise qu'il ne les a pas découverts lui-même mais qu'ils proviennent toutefois également de la couche de Sébakh de Gébelein située au pied de la montagne centrale, Lortet & Gaillard, 1909 : 232.

10. Les sondes provenaient de la Coutellerie Lépine (cf. Rabolt, 2015 : 86). Un protocole existait avec la coutellerie Lépine, pour que Lortet puisse commander des sondes directement depuis le Caire (cf. un courrier de 1906 : Rabolt, 2015, annexe 44, p. 112). La date de ce courrier laisse présumer que Lortet utilisa des sondes sur le site de Gébelein pour débusquer les objets enfouis sous la couche d'argile.

Son accueil des plus chaleureux fut toujours d'un grand réconfort aux moments où l'on quitte la vie étudiante pour entrer dans la vie active<sup>2</sup>. Ma formation auprès du professeur Paul Barguet puis du professeur et ami Jean-Claude Goyon me permettait d'être à l'aise pour guider, à la demande du muséum, les groupes de visiteurs dans la galerie égyptienne<sup>3</sup>. En 1977, l'arrivée au musée du « Sphinx de Médamoud »<sup>4</sup>, à l'occasion d'une exposition en partenariat avec le musée du Louvre sur « Les animaux en Égypte ancienne » (Desroches-Noblecourt *et al.*, 1977), avait fait grand bruit dans la presse régionale<sup>5</sup>. Elle avait attiré les visiteurs en grand nombre au musée.

### Les statues des « hommes barbus » de Lyon

Parmi les objets des vitrines que je commentais au public se trouvaient quelques-uns des extraordinaires objets prédynastiques en provenance de la nécropole de Gébelein, dont les deux célèbres statuettes d'« hommes barbus ». Elles avaient été rapportées de la vallée du Nil par Lortet et Gaillard<sup>6</sup>. Elles avaient été trouvées dans le sébakh amoncelé au pied de la montagne centrale de Gébelein (Fig. 2) (Lortet & Gaillard, 1909 : 229)<sup>7</sup>. La surface prospectée par Lortet s'étendait entre le cimetière musulman de Gébelein au nord, les collines du Cheikh Moussa au sud (Lortet & Gaillard, 1909 : 34) et un canal d'irrigation qui décrivait une courbe autour de la localité.

Ce secteur livra de nombreux artefacts remarquables tels qu'un casse-tête en bois (Daressy *et al.*, 2002) ; des palettes, des haches

et des glaives en schiste poli, ainsi que de nombreux vases décorés<sup>8</sup>. Les *Hommes Barbus de Lyon* proviennent de ce lot exceptionnel. Ils furent trouvés à proximité des glaives<sup>9</sup>. Ils étaient sous une couche d'argile qui recouvrait la nécropole archaïque. Lors de ses prospections, Lortet utilisait des sondes métalliques pour repérer plus efficacement la localisation des vestiges dans le sol, ce qui facilitait le travail des fellahs pour les dégager<sup>10</sup>. Depuis leurs découvertes, les deux sculptures ont été exposées ensemble dans les vitrines du muséum d'histoire naturelle puis au musée des Confluences où l'on peut les admirer aujourd'hui. Les deux *Hommes Barbus* ont toujours été associés dans les études qui leur ont été consacrées (Hendrickx & Eyckerman, 2011 : 77 ; Vandier & Desroches-Noblecourt, 1973 : 16). En 1973, elles avaient été présentées ensemble lors de l'exposition « L'Égypte avant les Pyramides » au Grand Palais (Vandier & Desroches-Noblecourt, 1973 : 16 & 47).

La plus grande des deux, la statue en brèche à veines roses, est parfaitement identifiable en tant que figuration humaine (Fig. 3). Les yeux, la barbe, le nez, les oreilles sont autant d'éléments concrets et correctement agencés

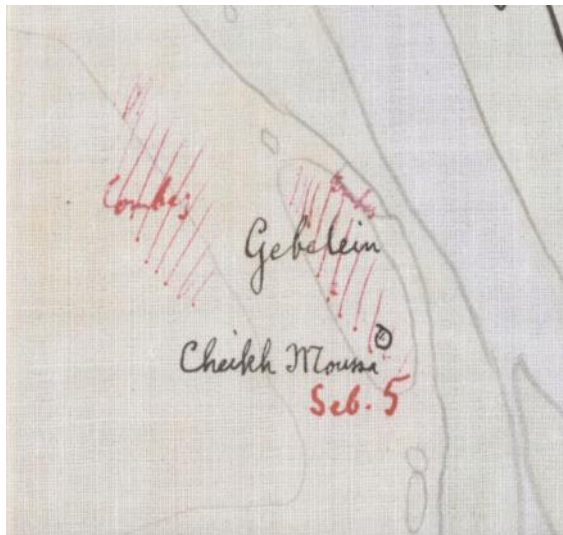


Fig. 2. Le site de Gébelein – Atlas Archéologique de l'Égypte (Daressy *et al.*, 2002, pl. 42 ; détail).



Fig. 3. L'auteur (à gauche) en compagnie de l'Homme Barbu (à droite) - Galerie du muséum d'histoire naturelle de Lyon. © G. Juge.

entre eux pour ne laisser aucun doute quant à l'intention du sculpteur. Pour la seconde statuette qui nous intéresse ici, parfois nommée le « cagoulard », il en va autrement. L'aspect humain qui lui est reconnu est sûrement induit du fait que la statuette est toujours présentée dans les publications avec son « collègue ». La proximité entre les deux objets issus du même site archéologique a sans doute validé inconsciemment l'appartenance de la plus petite aux figurations anthropomorphiques. Lortet avait qualifié l'objet de « pénitent blanc » lors de la publication de 1909. En 1973, lors de l'exposition au Grand Palais la statuette était devenue le « cagoulard ». Elle trônait sur la couverture du catalogue (Vandier & Desroches-Noblecourt, 1973). Mais pour moi, l'identification avec une figuration humaine n'était pas si évidente.



Fig. 4. Statuette en calcaire violacé, musée des Confluences (90000172).

L'objet se caractérise par une forme oblongue de 32 cm avec une « tête » en forme de losange étirée en hauteur sur 9 cm environ. Les « yeux » ronds, de 6,5 mm de diamètre, sont placés sur la médiatrice horizontale du losange. Ils sont écartés de 6 mm. Ils ont sans doute été incrustés avec des ronds de nacre, comme en atteste l'aménagement cylindrique des cavités oculaires <sup>11</sup>. La tête de 90 mm de haut, 39 mm de large et de 29 mm d'épaisseur à hauteur des yeux, est comme fichée dans la forme oblongue. Une double incision en « V », réalisée à l'aide de 4 stries obliques, occupe la partie inférieure du losange. La partie supérieure quant à elle se termine par une sphère de 15 mm de diamètre.

Daressy, lors de la publication d'un casse-tête provenant du même lot d'objets de Gébelein, estimait que « la statuette du roi en calcaire violacé » (Daressy, 1922 : 27) était du même type qu'une tête trouvée à Hiérakonpolis (Fig. 6a) (Quibell, 1900 : 2 & pl. VII). Ce rapprochement me semble un peu rapide dans la mesure où les deux objets n'ont pas grand-chose en commun. La figurine de Hiérakonpolis présente de nombreux détails façonnés comme une bouche, un nez, des yeux en amande, des sourcils, des oreilles ainsi qu'une barbe et une coiffe parfaitement délimitées par la gravure, à la différence de la statuette de Lyon qui ne présente rien de tout cela.

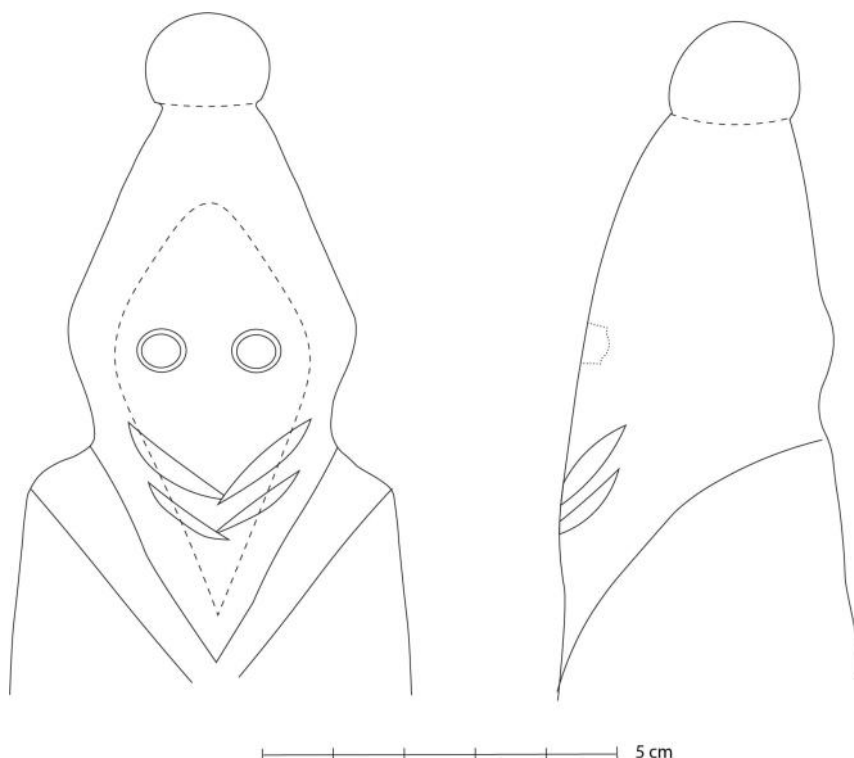


Fig. 5. Relevé schématique fait à partir de l'original. © R. Vergnieux.

11. Selon la même technique que sur les palettes de tortue, voir Fig. 8.

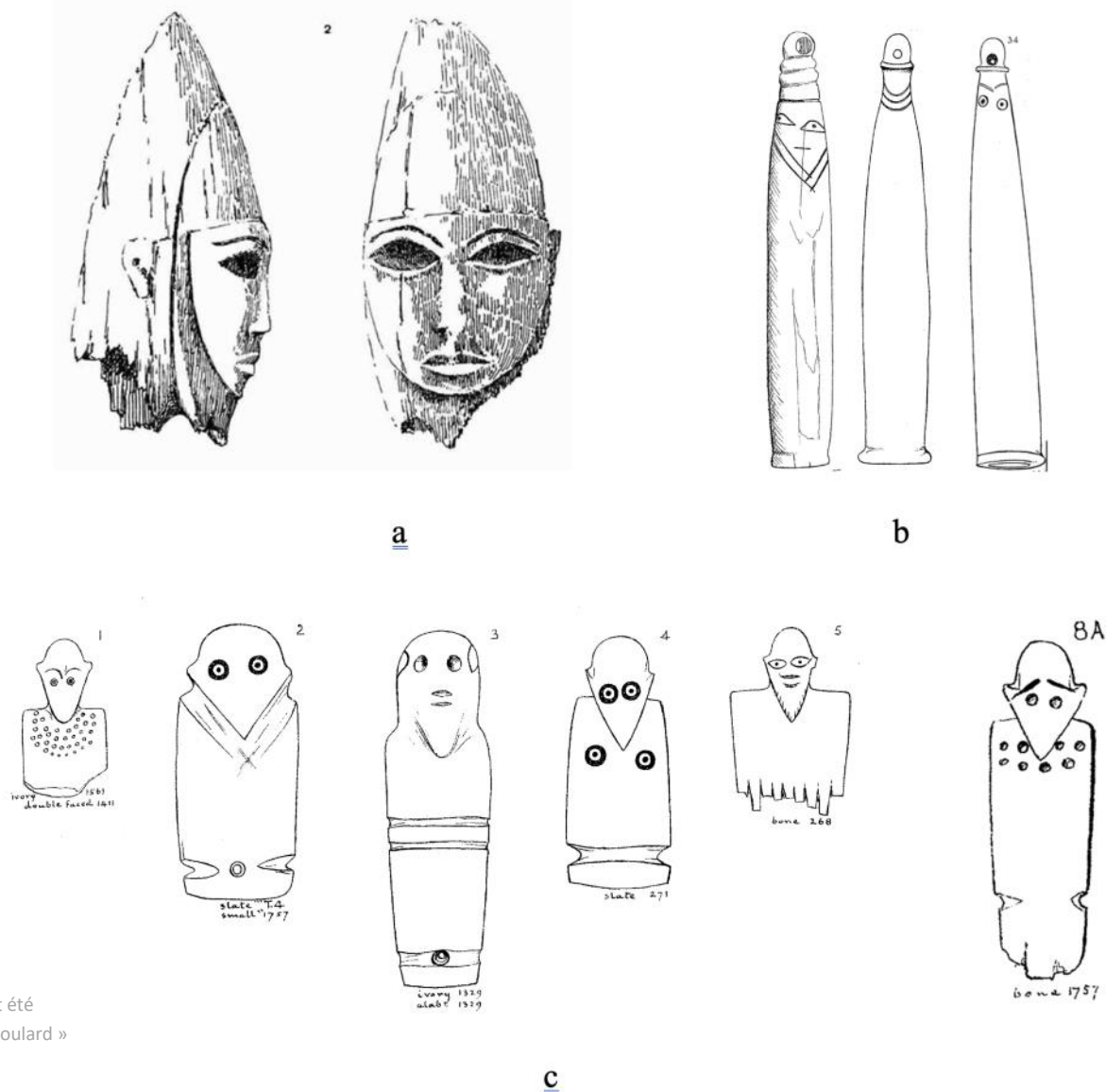


Fig. 6. Objets qui ont été rapprochés du « Cagoulard » de Lyon.

12. L'élément perforé placé sur la tête des figurines est une reproduction de l'anneau réel qui servait à maintenir dressé l'étui phallique à l'aide d'un lien arrimé à la taille de l'individu, cf. Orriols-Llonch, 2020 : 151, fig. 1 & 2b.

Les caractéristiques essentielles de la statuette de Lyon ont été choisies et réalisées par le sculpteur pour aider à la compréhension et à l'identification de la forme représentée. Les éléments retenus sont totalement différents de ceux de la tête de Hiérakonpolis. Jusqu'alors, les commentaires sur la statuette de Lyon se sont attachés à retrouver individuellement quelques-unes des caractéristiques de la statuette dans des objets à figuration humaine. Les objets considérés cependant ne présentent jamais l'ensemble des caractéristiques du « cagoulard » de Lyon. Certes, nous retrouvons les stries en forme de « V » sur des figurations humaines en ivoire (Fig. 6b) (Quibell, 1895 : 81, pl. LXII, 34 & 35 ; pl. LXIV), mais les yeux sont le plus souvent ovoïdes et la forme de la tête n'a jamais la forme d'un losange. Ces statuettes sont des figurations d'étuis phalliques avec leurs décors (Orriols-Llonch, 2020). La partie arrondie au sommet est, soit perforée, soit marquée d'une strie verticale, détail qui n'est

pas porté sur la petite sphère de la statuette lyonnaise (Fig. 5)<sup>12</sup>. Elle doit être écartée de cette famille d'objets. Les représentations humaines en ivoire ou en os qui semblent les moins éloignées visuellement du « cagoulard » (Fig. 6c) (Quibell, 1895 : pl. LIX, 1-5 & 8A) ont le bas des visages triangulaires, mais à la différence de la statuette de Lyon, le haut est de forme arrondie. L'emplacement des oreilles est toujours souligné alors que ce détail anatomique est totalement absent de la statuette de Lyon. La non-présence des oreilles, des sourcils, du nez et de la bouche est sans doute à l'origine des surnoms de « pénitent blanc » ou « cagoulard ». Dans l'hypothèse de la figuration d'une cagoule masquant les détails du visage, le rétrécissement de la cagoule à la base de la tête est peu compatible avec une telle coiffe. L'hypothèse d'interprétation du triangle inférieur de la tête en tant que barbe ne tient pas non plus en comparaison à l'homme barbu en brèche à veines roses qui

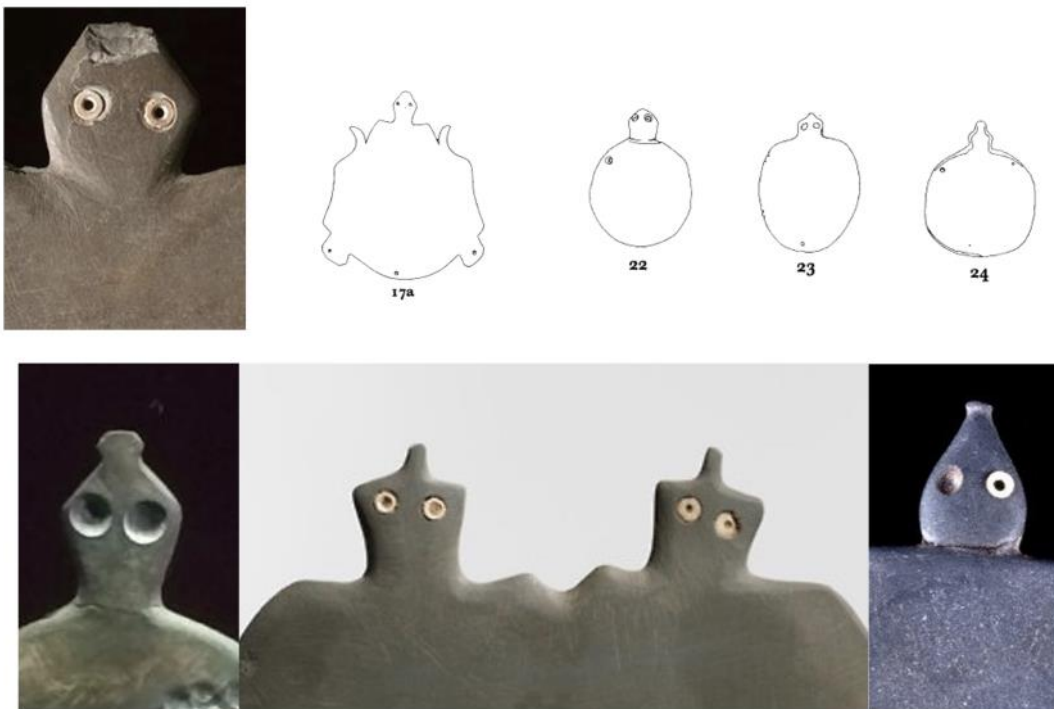


Fig. 7. Sélection de figurations de têtes de *Trionyx triunguis* <sup>13</sup>.

De haut en bas, et de gauche à droite : musée du Louvre (E 24727) ; Quibell 1896 pl. XLVII ; musée des Confluences (90000059) ; Metropolitan Museum (10.176.78) ; British Museum (EA 37913).

possède une barbe détachée de la poitrine (Fig. 3). Si la statuette ne correspond pas aux caractéristiques de la figuration humaine aux périodes prédynastiques, à quoi peut-elle alors correspondre ?

### Comparaison avec les palettes à fard en forme de tortue

En dehors des figurations humaines, il existe bien une autre famille d'objets qui cumulent plusieurs des caractéristiques physiques du « cagoulard » de Lyon. De nombreuses palettes de tortue présentent en effet des yeux ronds et une tête en forme de losange avec un appendice sur le haut (Fig. 7).

Dans la mesure où les seuls objets qui présentent des caractéristiques physiques communes avec la statuette de Lyon sont des représentations de *Trionyx triunguis*, il paraît nécessaire de prendre cette hypothèse en considération d'autant que cet animal est très présent dans le bestiaire de l'époque. Il faudrait alors reconnaître dans la statuette de Lyon la représentation d'une tortue du Nil avec une tête en forme de losange, ses deux yeux ronds et le museau caractéristique de l'espèce ; les stries en forme de « V » pouvant représenter des replis de la peau du cou de la tortue (Fig. 8a).

Le musée des Confluences possède dans ces collections une palette de tortue aux visages

multiples (inv. 90000047) également en provenance de Gébelein (Fig. 9) et qu'il semble utile d'évoquer ici <sup>15</sup>.

Dès la publication initiale en 1907, Lortet classait également l'objet parmi les palettes figuratives de « tortues » <sup>16</sup>. J'avais pour ma part intégré cette identification. Cependant, la palette a été parfois décrite dans les publications comme la représentation de visages humains (Vandier & Desroches-Noblecourt, 1973 : 47 & fig. 54). Heureusement, le récent catalogue des collections égyptiennes du musée des Confluences évoque à son sujet la représentation de têtes de tortues sans trop laisser



Fig. 8. a) *Trionyx triunguis* naturalisée <sup>14</sup> ; b) Statuette de Lyon.

13. Palettes présentées la tête en haut pour faciliter la comparaison visuelle avec le « Cagoulard » de Lyon.

14. Exemple naturalisé de *Trionyx triunguis* vu en 1985 sur les étals de la boutique « Pyramide Bazar » à Assouan.

15. Les palettes conservées au musée des Confluences ont été publiées par Nathalie Baduel (2005), la palette 90000047 n'a pas été prise en compte dans l'étude car la palette n'est pas présente à Lyon à la date de l'étude (communication de Mme Baduel).

16. « extrémités céphaliques de tortues » (Lortet & Gaillard, 1909 : 234).

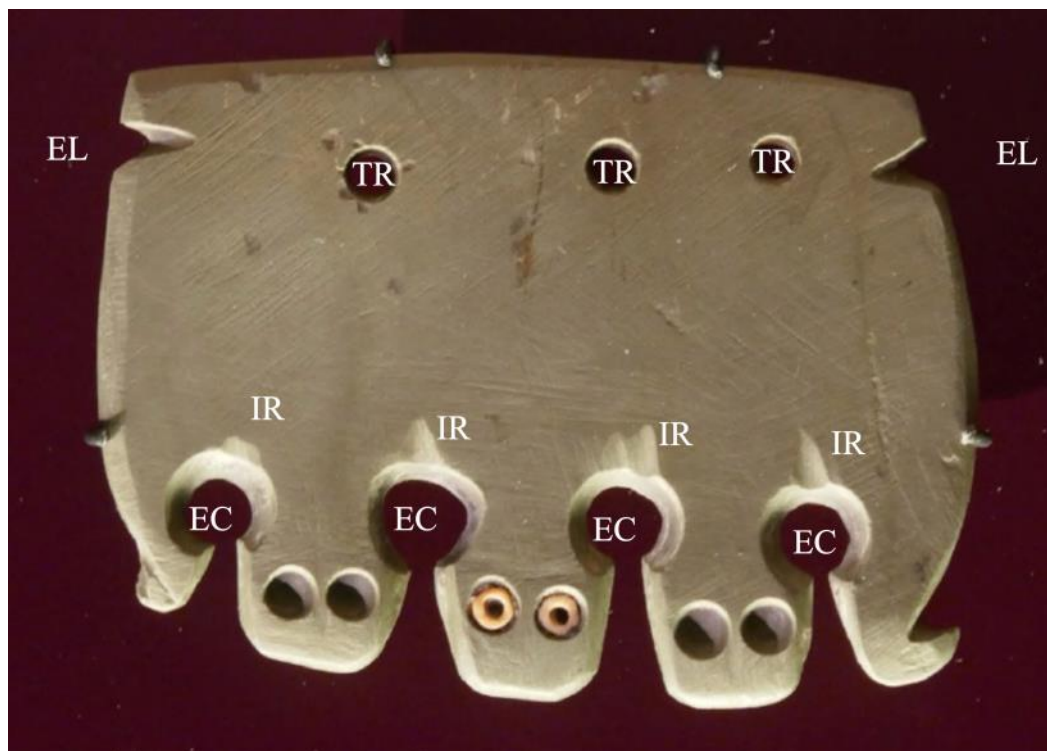


Fig. 9. Dispositif de suspension de la palette 90000047.  
 EL : Encoche latérale ;  
 EC : Échancre circulaire ;  
 TR : Trou ;  
 IR : Incision radiale.

de place au doute (Hendrix *et al.* 2010, 71 & fig. 50). Enfin, dans des études récentes l'identification avec des tortues ne fait plus débat.

Les palettes figuratives de tortues sont généralement présentées dans les publications, ainsi que dans les musées, les têtes tournées vers le haut. Les trous de suspension situés à l'opposé des têtes préconisent cependant un usage pratique de la palette avec les têtes dirigées vers le bas (Smolik, 2019 : 195). L'exemplaire de Lyon est un modèle rare parmi les palettes. La présence de têtes multiples <sup>17</sup> est particulière et le dispositif d'accrochage est complexe (Fig. 9) <sup>18</sup>. Il n'a jamais été décrit avec trop de précisions. Il se compose, sur le bord opposé aux têtes, de deux encoches latérales (Fig. 9, EL) et de trois trous cylindro-coniques (Fig. 9, TR) réalisés à l'aide d'un foret. Lortet avait fait remarquer que le travail du foret avait été pratiqué alternativement depuis chaque face.

Les trous sont à peu près alignés entre les encoches. Quatre échancreurs complémentaires (Fig. 9, EC) sont situées du côté opposé, entre les têtes. Elles ont été réalisées avec un foret, puis élargies jusqu'au bord de la palette pour finaliser la forme des têtes et créer ainsi les échancreurs circulaires. Des incisions radiales (Fig. 9, IR) remarquables ont été aménagées sur les bords des échancreurs. Les côtés latéraux de la palette sont légèrement convexes.

Tous les aménagements concouraient à finaliser le dispositif d'accrochage. Est-ce que

la palette était destinée à être suspendue sur la poitrine à l'aide d'un tour de cou ?

Était-elle emmanchée et fixée sur un support grâce à des liens souples ; ou bien était-elle cousue sur un vêtement de cuir comme le suggère Lortet (Lortet & Gaillard, 1909 : 234) <sup>19</sup> ? Retrouver le schéma opérationnel du dispositif d'accrochage est difficile en raison d'un nombre de combinaisons trop important (Fig. 10).



Fig. 10. Une des solutions de fixation basée sur les traces d'incisions radiales (1977).

17. Sur ce thème, on se reportera à l'article de Smolik (2019).

18. Une autre palette de tortue, conservée au musée du Louvre, présente deux trous de suspensions situés entre les échancreurs latérales, voir Fig. 11.

19. Les cadavres sont souvent couverts d'une peau d'animal.

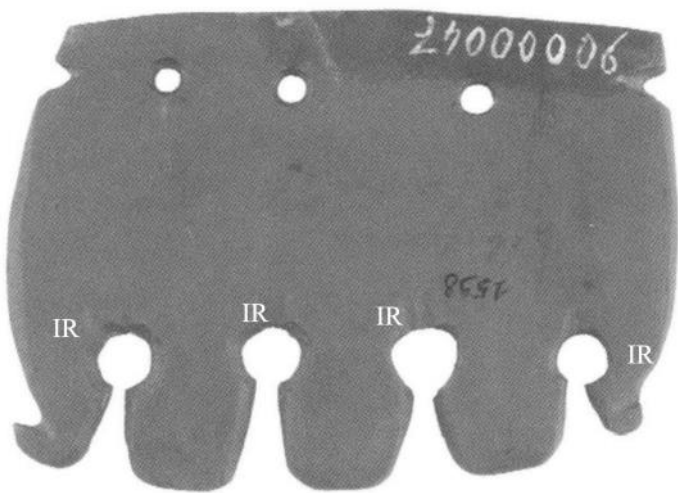


Fig. 11. Face arrière de la palette 90000047.  
IR : Incision radiale.



Fig. 12. Palette de tortue, musée du Louvre (E 24727).  
© 1999 musée du Louvre / Georges Poncet.

Les incisions radiales sont pratiquées sur les échancrures circulaires à partir des deux faces de la palette, ce qui plaide pour une utilisation par suspension autour du cou (Fig. 11, IR). Dans le cas d'une fixation sur un support, les incisions radiales de la face arrière n'auraient pas d'utilité concrète.

Une autre palette de tortue <sup>20</sup> (Fig. 12) conservée au musée du Louvre (E 24727) possède une double perforation et des encoches latérales pour une suspension assez semblable au dispositif de la palette de Lyon, mais en plus simple.

Les motifs latéraux des palettes de tortues de part et d'autre des têtes sont toujours identifiés en tant que stylisation d'oiseaux. Dans cette hypothèse, les oiseaux seraient alors tournés vers le bas <sup>21</sup>. Pour ma part, plutôt que de retenir une association iconographique signifiante du type « tortue-oiseau », je pense qu'il faut peut-être envisager que les détails latéraux correspondent plus simplement à la figuration des pattes avant de l'animal.

Enfin, le plus étonnant est que la physionomie de la palette est très proche de celle de la statuette en calcaire violacé. La tête de la tortue est en effet bordée par des évidements latéraux dégagant la base du losange pour former le cou. Les yeux ronds sont aménagés pour recevoir des incrustations. La cassure qu'elle a subie à la tête est peut-être la trace d'une fragilité due à la présence d'une protubérance-museau sur le haut de la tête semblable à celles qui sont visibles sur les

exemplaires de la **figure 7**. Sa facture générale ( finition, polissage) est assez proche des objets provenant de Gèbelein.

### Conclusion

Parmi les objets exhumés à Gèbelein se trouvent des pièces exceptionnelles tant par leur qualité esthétique que par leur réalisation matérielle. La *tortue* est très bien représentée dans le bestiaire prédynastique (Fischer, 1968). La statuette de Lyon, les palettes figuratives de tortues, leurs représentations sur vases (Graff, 2008 : 39) sont autant de vestiges qui témoignent de l'importance qu'avait la *Trionyx triunguis* à l'aube de l'histoire. Quelle pouvait être la place de l'animal dans les rituels au moment où naissait l'état pharaonique ? La tortue ne semble pas avoir fait partie des animaux momifiés (Lortet & Gaillard 1909 : 70). Des ossements de *Trionyx triunguis* ont cependant été retrouvés dans les niveaux archéologiques prédynastiques ainsi que dans les nécropoles de la période (Lortet & Gaillard 1909 : 69). Les carapaces de tortues du Nil étaient également utilisées à cette époque pour confectionner des boucliers <sup>22</sup>. Mais le rôle non négligeable des *Trionyx triunguis* dans les croyances funéraires est aussi attesté par la présence de carapaces déposées, en période prédynastique, sur le corps des défunts, comme à Helwan (Saad, 1947 : 108, fig. 9-10 & pl. 47). Pourra-t-on espérer un jour comprendre la place tenue par la statuette de Lyon dans les rituels qui se sont déroulés au pied des collines de Gèbelein ?

20. Le cartel de l'objet placé dans la vitrine du Louvre évoque un aspect anthropomorphe possible. Texte du cartel: "Palette à tête d'homme ? Vers 3600-3200 av. J.-C. grauwacke, yeux incrustés Don Weill E24727"

21. Voir par exemple Quibell (1896 : pl. XLIX).

22. Tradition encore présente au XIX<sup>e</sup> siècle dans les populations nilotiques soudanaises, Au sujet de la *Trionyx triunguis* et son usage, voir Keimer (1951 : 76-94) ; voir aussi Chantre (1904 : 236).

## Remerciements

Je remercie notre collègue Wojceich Ejsmond pour avoir communiqué ses remarques sur la localisation des recherches de Lortet ainsi que les rapports sur les prospections archéologiques menées sur le site de Gébelein. Mes remerciements vont également à Nathalie Baduel pour ses informations concernant les palettes à fard du musée.

## Bibliographie

BADUEL N., 2005. La collection des palettes prédynastiques égyptiennes du Muséum (Lyon). *Cahiers scientifiques*, 9 : 5-63.

CHANTRE E., 1904. *Recherches anthropologiques dans l'Afrique orientale : Égypte*. Lyon, A. Rey, 318 p.

DARESSY M. G., 1922. Un casse-tête préhistorique en bois de Gebelein. *Annales du Service des Antiquités de l'Égypte*, 22 : 17-32.

DARESSY G., GRIMAL N., PERDU O. & CABON O., 2002. *Atlas archéologique de l'Égypte*.

DAVID L., 1997. Histoire du Muséum d'Histoire Naturelle de Lyon. *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, 35 (1) : 5-56.

DESROCHES-NOBLECOURT C. & ZIEGLER C., 1977. Les animaux dans l'Égypte ancienne : du 6 novembre 77 au 31 janvier 78. Lyon, Muséum d'histoire naturelle de Lyon, 123 p.

EMMONS D., EYCKERMAN M., GOYON J.-C., GABOLDE L. ET AL., 2011. *L'Égypte au Musée des Confluences : De la palette à fard au sarcophage*. Milan, Silvana Editoriale, Musée des Confluences, 126 p.

EJSMOND W., 2018. Gebelein in the Predynastic Period: Capital or Provincial Centre ? Review of Evidence. *Polish Archaeology in the Mediterranean*, 27 (1) : 235-244.

EJSMOND W., CHYLA J. M., WITKOWSKI P., TAKÁCS D., WIECZOREK D. F., XU-NAN L., ET AL., 2017. Report on the Archaeological Survey at Gebelein in the 2014, 2015 and 2016 Seasons. *Polish Archaeology in the Mediterranean*, 26 (1) : 239-268.

FISCHER, H. G., 1968. *Ancient Egyptian Representations of Turtles*. Metropolitan Museum Of Art, 34 p.

GRAFF G., 2008. Le matériel funéraire déposé dans les tombes de la culture de Nagada (Haute-Égypte, IVe millénaire). *Préhistoire Anthropologie méditerranéennes*, 14 : 169-182.

HENDRICKX S. & EYCKERMAN M., 2011. Les statues d'Hommes Barbus : 77-79. In : Emmons et al., *L'Égypte au Musée des Confluences : De la palette à fard au sarcophage*, Milan, Silvana Editoriale, Musée des Confluences, 126 p.

KEIMER L., 1951. Notes prises Chez Les Bisarin et les Nubiens d'Assouan. *Bulletin de l'Institut d'Égypte*, 32 : 49-10.

LORTET L. & GAILLARD C., 1909. *La faune momifiée de l'ancienne Égypte et recherches anthropologiques. Tome second*. Lyon, H. Georg, 336 p.

QUIBELL, J. E., 1900. *Hierakonpolis. Part I*. London, Quaritch, 12 p., 43 pl.

QUIBELL J. E & GREEN F. W., 1902. *Hierakonpolis. Part II*. London, Quaritch, 57 p., 79 pl.

RABOLT M.-C., 2015. Louis Lortet (1836-1909), un médecin naturaliste en Orient. Thèse, 315 p. [<https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01170276>] vu le 13 avril 2022.

VANDIER J. & DESROCHES-NOBLECOURT C., 1973. *L'Égypte avant les Pyramides : 4e millénaire : [exposition], Grand Palais, 29 mai - 3 sept. 1973*. Paris, Réunion des musées nationaux, 63 p.

VERGNIEUX R., 1982a. Karnak 1908 : Fouilles à l'est du Lac Sacré (Manuscrit inédit du Docteur Lortet). *Cahiers de Karnak*, 7 : 387-394.

VERGNIEUX R., 1982b. Les figurines funéraires égyptiennes du Musée Guimet d'Histoire Naturelle de Lyon. *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, 20 (suppl.) : 63-71.

VIRET J., 1946. Claude Gaillard (1861-1945). Notice nécrologique et Liste des travaux. *Nouvelles archives du Muséum d'histoire naturelle de Lyon*, 1 : 9-16.